



Direction générale  
de la cohésion sociale (DGCS)  
Direction de l'accompagnement  
et de l'hébergement (DIRHEB)  
BAP - Av. des Casernes 2  
1014 Lausanne

## Fonds apprentis Versement 2020

No UA 999

### Etablissement Standard EMS

de l'Entité STANDARD

#### Calcul de la cible par entité

Nombre total de lits de l'entité	50
Nombre d'apprentis de l'entité	4

Nombre d'apprentis	Cible de l'entité	Montant CHF
Inférieur à la cible. (moins de 5% du nombre de lits)	2	7'500
Dans la cible. (entre 5% et 15% du nombre de lits)	3 et 7	8'500
Au-delà de la cible. (plus de 15% du nombre de lits)	8	10'000

#### Calcul du montant pour l'encadrement du(des) apprenti(s)

Montant de l'indemnité par apprenti	CHF	8'500
Apprenti(s) de l'établissement		4
Montant pour l'encadrement du(des) apprenti(s)	CHF	<u>34'000</u>

#### Calcul du montant pour le salaire du(des) stagiaire(s) ASE

Nombre de stagiaires ASE		2
Montant pour le salaire du(des) stagiaire(s) yc les charges sociales	CHF	<u>28'600</u>

**Montant qui sera versé depuis le fonds apprentis** CHF **62'600**

Versements	Date	Montant
1er versement	fin mars 2020	CHF 15'650
2e versement	fin juin 2020	CHF 15'650
3e versement	fin septembre 2020	CHF 15'650
4e versement	mi-fin décembre 2020	CHF 15'650

Etabli le :                      Date    Par : xxx